



# SAINT TRIVIER SUR MOIGNANS

## FLASH INFOS

N°40

JUIN 2011

### EDITO

La traversée de notre village est perturbée par les travaux de sécurisation de l'entrée Nord du village mais les inconvénients seront bientôt compensés par l'amélioration de l'esthétique, le confort et la sécurité apportés à l'accès route de Chatillon.

Pendant les dernières vacances scolaires, de jeunes désœuvrés ont tagué les bâtiments communaux. Bien que ces faits répréhensibles méritent plus une paire de claques qu'une sanction juridique, plainte a été déposée auprès de la Gendarmerie qui enquête.

Bientôt, vous allez partir en vacances... Afin de préserver vos biens, demandez à vos voisins de surveiller discrètement votre maison et n'oubliez pas de signaler votre absence à la gendarmerie qui jettera un œil sur votre demeure pendant votre absence. Et si vous ne partez pas, soyez vigilant, notez et signalez les numéros des véhicules qui vous sont inconnus et qui rodent, au cas où...

Comme vous le savez, bien que le Conseil ait failli recevoir le ciel sur la tête, il est toujours vaillant et réfléchit très activement au devenir de notre village et la CC Chanstrival que j'évoquerai plus loin dans ce Flash.

Nous vous souhaitons un bel été et de bonnes vacances à tous.

Madeleine CORNUAULT



### SI ST TRIVIER M'ETAIT RACONTE...

Notre village a bien changé, mais il reste les souvenirs dans les mémoires de nos aînés.

Nous avons rencontré quelques personnes et nous vous livrons leurs récits.

A la place du coiffeur, rue Montpensier, se trouvait la fruitière, lieu de fabrication du fromage. Les fermiers y portaient le lait où il était chauffé et transformé en gruyère. Le petit lait était transformé dans un wagonnet sur rail jusqu'à la porcherie qui était située chemin des rails.

Le plaisir des enfants de l'époque était de redescendre avec le wagonnet et de sauter avant l'arrivée.

La fruitière est devenue plus tard un café.



### REDEVANCE INCITATIVE

Nous vous remercions de votre coopération et de l'accueil que vous réservez à nos trois enquêtrices qui répondent au mieux à vos interrogations et nous permettent, au travers de vos réponses, de trouver des solutions aux problèmes que vous soulevez.

Courant septembre, comme prévu, une réunion publique sera organisée.



### FORUM DES ASSOCIATIONS CHANSTRIVAL...

Les travaux de la salle polyvalente durant l'été nous empêcheront, cette année, de recevoir le Forum des associations en septembre à Saint-Trivier. C'est donc une nouvelle année à Chaneins que nous organiserons cette manifestation qui aura lieu le SAMEDI 3 SEPTEMBRE prochain de 9 h à 13 h à la salle polyvalente de CHANEINS.



### AVENIR DE CHANSTRIVAL...

La loi du 16 décembre 2010 prévoit, entre autres, le regroupement des intercommunalités de moins de 5000 habitants.

Chanstrival, notre petite intercommunalité de trois communes et de 2800 habitants, est malheureusement directement concernée et le Préfet a proposé de nous éclater sur trois communautés différentes occultant toutes les actions que nous avons mises en place et les investissements que nous avons réalisés depuis la création de Chanstrival (Service Public Assainissements Non Collectifs, Créathèque avec la pose d'un toit photovoltaïque sur 1000 m<sup>2</sup>, achat de l'étang de Prêle à Valeins en vue de la réalisation d'un étang pédagogique pour ne citer que quelques réalisations...).

D'ici la mi-août, chacune de nos trois communes devra, soit accepter la proposition faite par le Préfet, c'est-à-dire l'éclatement de Chanstrival sur trois communautés différentes, soit négocier avec le Préfet et la commission départementale d'autres orientations que celles proposées, c'est-à-dire le rattachement de l'ensemble de nos trois communes à une seule intercommunalité.

Le mois de juin sera témoin de contacts avec les intercommunalités voisines pour juger de l'intérêt que représente pour chacune de nos trois communes le rattachement à telle ou telle intercommunalité.



### CARTE D'IDENTITE...

Pensez à renouveler votre carte d'identité avant votre départ en vacances. C'est gratuit. Il faut compter environ un mois pour la délivrance de la nouvelle carte. Renseignements en mairie.

## NOUVEAUX HORAIRES DE LA POSTE

La baisse de fréquentation constante de la Poste l'a conduit à nous proposer de nouveaux horaires d'ouverture qui deviendraient à compter du 5 septembre prochain :

- Ouverture du lundi au vendredi de 14 h 30 à 16 h 30
- Ouverture le samedi matin de 8 h 30 à 11 h 30

Les possesseurs de boîtes postales seraient contactés afin de trouver des solutions satisfaisantes.

Nous avons fait savoir notre désaccord et avons fermement insisté pour dire que nous souhaitions que la Poste soit accessible le matin plutôt que l'après-midi avec une amplitude d'ouverture plus large.



## FETE DE LA SAINT JEAN...

Le samedi 18 juin 2011, nous fêterons la Saint Jean.

Le départ de la traditionnelle Retraite aux Flambeaux se fera à l'école primaire à 21 h 45. La fanfare vous emmènera jusqu'au stade où le feu d'artifice, offert par la municipalité, sera tiré, vers 22 h 30.

La soirée sera clôturée par un bal à la salle polyvalente, organisé par la fanfare (animation DMC).



## TONDEUSES... TRAVAUX DE BRICOLAGE...

**PETIT RAPPEL : extrait de l'arrêté préfectoral du 19 janvier 1993 (article 15)**

Les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore (tondeuse, motoculteur, tronçonneuse, perceuse...) ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- les jours ouvrables de 8 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 19 h 30,
- les samedis de 9 h 00 à 12 h 00 et de 15 h 00 à 19 h 00,
- les dimanches et jours fériés de 10 h 00 à 12 h 00.



## AUDITION ECOLE DE MUSIQUE...

Mardi 28 juin prochain, dans la cour de l'école primaire, à partir de 18 h, les élèves de l'école de musique se produiront devant vous. Chaque classe d'instrument sera représentée. L'orchestre junior vous interprétera également quelques morceaux.

En deuxième partie, c'est un ensemble de flûtes composé d'élèves des écoles de musique de St Trivier, St Didier sur Chalaronne et Belleville, qui se produira devant vous, en interprétant des morceaux sur le thème de la Russie.

Dès 4 ans, les enfants peuvent intégrer l'école de musique.

**Les nouvelles inscriptions seront prises pour la rentrée prochaine, à l'issue de cette audition. Pour les indécis, nous prendrons les dernières inscriptions en septembre, sous réserve de places disponibles.**

Pour les personnes qui ne connaissent pas encore notre école de musique, nous les invitons donc à venir assister à cette audition afin de faire découvrir à leurs enfants les différents instruments enseignés (flûte, saxophone, cuivres, clarinette et percussions).

**L'entrée est gratuite. Venez nombreux !**



## RANDO POUR TOUS DE MARCHE OU REVE...

Pour la deuxième année consécutive, Marche ou Rêve vous invite à participer à sa « Randonnée en Dombes », ouverte à tous, au départ de CHANEINS, le dimanche 11 septembre 2011.

Que vous soyez bons marcheurs ou promeneurs occasionnels, retenez dès maintenant cette date !

Trois circuits balisés, respectivement de 8, 16 et 23 kms, vous seront proposés sur des parcours différents de ceux de la première édition. Inscriptions et départs se feront à la salle des fêtes de Chaneins, de 8 h à 11 h pour les 2 plus grands circuits, et jusqu'à 14 h pour le petit circuit.

Des produits de notre terroir vous seront offerts sur tous les points ravitaillements.

Le montant de l'inscription sera de :

- 2,50 € pour le petit circuit, avec 1 ravitaillement,
- 4,00 € pour le circuit moyen, avec 2 ravitaillements
- 5,50 € pour le grand circuit, avec 3 ravitaillements

Gratuité pour les moins de 12 ans.

Une assiette anglaise sera proposée à l'arrivée, sur réservation lors de l'inscription.

Vous trouverez toutes les informations sur cette journée, ainsi que sur les activités du club, le programme des sorties à venir, et les récits et photos des dernières sorties sur le site internet : <http://marcherevestrivier.free.fr>.

Vous pouvez également appeler l'un des responsables au 04.74.55.81.00 ou 04.74.55.86.24.



## FETE DE LA MUSIQUE...

Prévoyez de rester sur le village le SAMEDI 18 JUIN prochain et tous à vos instruments... Comme l'année dernière, dans la cour de l'école primaire, différentes formations et groupes utingeois de qualité se produiront.

Restez attentifs aux affichettes qui vous annonceront prochainement le programme et venez nombreux les applaudir.



## SOU DES ECOLES...

L'Assemblée Générale du Sou de Ecoles aura lieu le vendredi 16 septembre 2011 à 20h30 à la salle polyvalente de Saint-Trivier.

Cette Assemblée a pour but de comprendre le fonctionnement de l'association, de connaître les manifestations organisées tout au long de l'année scolaire, de poser des questions et de faire connaissance avec les bénévoles. Venez nombreux, votre présence ne vous engage en rien sur le reste de l'année.

## CANTINE SCOLAIRE...

Les nouveaux arrivants peuvent contacter la cantine pour l'inscription de leur(s) enfant(s) à la prochaine rentrée scolaire de Septembre. Coordonnées : Sandrine COMBRY au 06 37 35 49 57 ou [cantine.sainttriviersurmoignans@orange.fr](mailto:cantine.sainttriviersurmoignans@orange.fr).

Inscriptions pour la prochaine année scolaire : une permanence aura lieu le vendredi 1<sup>er</sup> juillet, de 16 h 30 à 18 h, et le samedi 2 juillet de 9 h à 12, à la cantine.



## LE COMPOST...

Le compost consiste à transformer des déchets biodégradables en une matière organique destinée à enrichir le sol. Il permet de valoriser vos déchets chez vous, sans avoir besoin de les transporter et de les éliminer.

### Pourquoi composter ?

30 % de nos ordures ménagères sont composées de déchets biodégradables, énergie potentielle pour nos jardins. Si ces déchets restent dans nos poubelles, ils seront incinérés. Or, compostés, ils constituent une véritable matière organique pour nos jardins !

### Comment faire un bon compost ?

Varié les apports est la meilleure façon de réussir son compost. En effet, tous les déchets composés de matière organique sont compostables.

- Les déchets du jardin : feuilles, légumes, petites tailles, fleurs, plantes, mauvaises herbes, écorces...
- Les déchets de cuisine : épluchures de légumes et fruits, les agrumes, marc de café et filtres, sachets de thé, pain, restes de repas, essuie tout, restes de viande ou poissons, huile végétale (non frite) ...
- Les déchets de maison : mouchoirs en papier, cendres, sciure, copeaux, journal, cartons salis, plantes d'intérieur, ...

Tous ces déchets se compostent très bien dans la mesure où ils sont en **petite quantité** et **mélangés** avec d'autres déchets. Un poisson jeté en entier aura du mal à se décomposer et générera des odeurs, mais coupé en morceaux et mélangé à d'autres déchets il se décomposera rapidement et les odeurs seront limitées. Quelques déchets se dégradent plus difficilement, comme les déchets ligneux qu'il vaut mieux broyer avant de les intégrer, les graines de certaines plantes comme les tomates, potirons ou certaines mauvaises herbes qui peuvent regermer. Les coquilles de fruits de mer et les coquilles d'œuf ne se décomposent pas mais leur usure apporte des éléments minéraux et leur structure facilite l'aération.

L'aération des matières est l'autre action indispensable pour un bon compost. La présence de micro-organismes est une preuve que votre compost se porte bien. Mais ces micro-organismes responsables de la dégradation des matières ont besoin d'oxygène. Pour leur apporter cet oxygène il suffit :

- D'intégrer des matières grossières comme des coquilles d'œuf ou brindilles,
- De brasser régulièrement le compost mais uniquement les couches supérieures sans mélanger des déchets non dégradés aux couches inférieures déjà plus avancées,
- De corriger l'humidité du tas. Si le compost vous paraît trop humide, il faut rajouter de la matière sèche (paille). En revanche, s'il est trop sec arrosez-le légèrement.

### Fausse idée !!

Je peux mettre sans soucis mes déchets de tontes ! L'herbe tondu **en trop grande quantité** risque de faire du jus nauséabond, de s'agglomérer et former des galettes qui ne se mélangeront pas aux autres déchets et qui ne se décomposeront pas. Il est préférable de l'utiliser pour pailler autour de vos arbres et plantations ou d'utiliser une tondeuse mulching. Cette technique permet d'éviter de récolter l'herbe, elle laisse celle-ci broyée en petits morceaux sur le sol et permet un apport sous forme organique à la pelouse.



## TRAVAUX...

### Travaux en cours.....

Les travaux la route de Chatillon avancent selon nos prévisions malgré la gêne occasionnée pour la circulation et les riverains que nous remercions encore une fois pour leur compréhension. Ces travaux devraient se terminer fin juin. L'intervention du Conseil Général pour la pose de l'enrobé est prévue à la rentrée.

### Quelques-uns des travaux également inscrits au budget 2011.....

**Salle polyvalente** - Des travaux d'isolation sont prévus, ainsi que le remplacement des baies dans la grande salle et des portes d'accès, courant de l'été jusqu'à fin septembre.

**Route de Montmerle** - Après négociation avec le Conseil Général et en accord avec les riverains, des feux intelligents seront installés à l'intersection du lotissement Montplaisir et du futur lotissement en lieu et place du carrefour giratoire initialement prévu.

**Hôtel de Ville** - Après un audit complet de la structure qui devrait intervenir prochainement, une 1<sup>ère</sup> tranche de travaux est prévue pour la réhabilitation du bâtiment dans le courant d'année.

**Club house tennis** - Derrière les courts, sur la bande enherbée, un bâtiment brut sera mis à disposition du Tennis Club qui se chargera des travaux de finition.

Sans parler des travaux de voirie auxquels nous consacrons, chaque année, un budget important (100.000 € inscrits au budget 2011...) pour entretenir nos 40 kms de chemins communaux.

Sans parler encore des travaux à intervenir dans les bâtiments scolaires, notamment entre autres, la réfection des toilettes de l'école maternelle et le changement du revêtement de la salle de motricité.



## GYM VOLONTAIRE...

La gymnastique volontaire de St Trivier propose actuellement trois cours : le lundi et le jeudi de 20 h à 21 h et le vendredi de 8 h 30 à 9 h 30 à la salle polyvalente.

Cette année, nous étions 15 adhérentes inscrites au cours du vendredi matin et afin de maintenir ce cours à la rentrée, il serait souhaitable que toutes celles et ceux qui veulent venir, se préinscrivent rapidement en appelant le 06.50.83.19.56 ou le 04.74.32.93.74.

Vous pouvez aussi venir faire un essai (sous couvert de votre responsabilité civile) et voir ainsi l'ambiance.

Vous serez les bienvenu(e)s.



## SAGE-FEMME...

A compter du 15 juin prochain, Emilie MONJON, sage-femme, vous recevra au 1<sup>er</sup> étage de la maison médicale, route de Sandrans. Tél : 06.64.11.65.56.



## URBANISME... QUELQUES REGLES...

\* **Tous les travaux sont soumis à une autorisation d'urbanisme** sauf les aménagements intérieurs quand ils n'engagent pas de changement de destination des locaux existants, ni de création d'ouverture, ni de création de niveau supplémentaire.

### LA MARCHE A SUIVRE ...

3 mois au minimum avant le début souhaité des travaux, se rendre en mairie afin de déposer un dossier de déclaration préalable de travaux exemptés de permis de construire ou un permis de construire selon les travaux envisagés.

**UNE DECLARATION DE TRAVAUX pour :** modification de façade ou de toiture, remplacement ou suppression des fenêtres, piscine, la création d'une pièce supplémentaire, d'un abri de jardin, d'un garage, les clôtures...

**UN PERMIS DE CONSTRUIRE pour :** la construction ou l'agrandissement d'une maison individuelle ou de ses annexes (de + de 20 m<sup>2</sup>), le changement de destination du bâti existant (habitation en commerce, garage en habitation, une habitation en plusieurs logements...), la construction de tout bâtiment, entrepôt, hangar à vocation commerciale, industrielle, artisanale, agricole ou de bureaux.

\* **Vous avez déposé en Mairie une demande de permis de construire ou une déclaration de travaux qui a fait l'objet d'un arrêté favorable.**

Nous attirons votre attention sur le fait que tout permis accepté doit être suivi d'une déclaration d'ouverture de chantier et à l'achèvement des travaux d'une déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux (DAACT). Ce formulaire est un document qui permet de signaler à l'administration l'achèvement des travaux et la conformité de la construction avec :

- le permis de construire,
- le permis d'aménager,
- ou la déclaration préalable.

Elle est obligatoire une fois que les travaux sont terminés. Les formulaires sont disponibles en mairie ou téléchargeables sur le site internet de la mairie ([www.mairie-sainttriviersurmoignans.fr](http://www.mairie-sainttriviersurmoignans.fr))

### Les infractions à l'urbanisme

La construction sans permis de construire ou faite en infraction à ce permis est **un acte grave**.

**L'infraction est sanctionnée sévèrement, à la fois pénalement et civilement.**



## KERMESSE DES ECOLES...

Le Sou des Écoles organise une kermesse, à l'école primaire, le samedi 25 juin 2011.

Venez nombreux !



## DECES DE...

LACOUR Lucien (\*) ..... le 22 mars 2011  
 DESBOTTES Raymond ..... le 30 mars 2011  
 BERGERON Antonin Raphaël..... le 4 avril 2011  
 PERRET Angèle Mélanie (\*).....le 22 avril 2011  
 GAILLARD René Henri Gabriel.....le 26 avril 2011

Nos sincères condoléances aux Familles.

(\*) Maison de retraite



## NAISSANCE DE...

BOISSON Eve Elora Marie ..... le 3 mars 2011  
 SARAS - - PITOISET Tess .....le 8 avril 2011  
 BENEZETH Maëlle .....le 23 avril 2011  
 BENEZETH Marine .....le 23 avril 2011  
 CHAINE Louison..... le 17 mai 2011  
 HOGERT Noa..... le 20 mai 2011

Bienvenue aux bébés et félicitations aux heureux parents.



## ...A NE PAS MANQUER DE JUILLET A SEPTEMBRE 2011...

### Juillet

1<sup>er</sup> .....Concours de boules  
 2..... Concours de pétanque du FCDB à Chatillon  
 2..... Fête du tennis  
 2..... Méchoui de la Maison de Retraite  
 3..... Méchoui de la Fanfare  
 9.....Concours de boules  
 17..... Concours de pétanque du Fleurissement  
 20.....Concours de boules  
 25 au 29 ..... Stage de cirque

### Août

1<sup>er</sup>.....Concours de boules  
 25.....ADMR  
 27..... Tournoi U15 ET U17 du FCDB à St Trivier

### Septembre

3.....Forum des associations à CHANEINS  
 3.....FCDB tournoi de foot U13  
 9.....Assemblée Générale du Tennis  
 10..... Tournoi de foot  
 16..... Assemblée Générale du Sou des Ecoles  
 24..... Vente de tartes du Tennis  
 26.....ADMR

Comité de rédaction : Etiennette BRAC de la PERRIERE - Madeleine CORNUAULT - Alain DUPERRON - Thierry GRENIER - Marie-Christine LANET - Muriel MICOLI - Sylvie MOREY - Xavier SERVOLLE.  
ST TRIVIER SUR MOIGNANS, le 7 juin 2011.